



Antibes le 17 mars 2017

PV DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR LE 18 FEVRIER 2017 A MAISONS ALFORT

*Présents : Mmes ALESSANDRA - AVENARD-PROUST - BEJOTTES - JEGOU -
MACHADO - PIQUEREL*

Ms : BALLY - BREDIN - CALLEJON - IMBERT

Absent excusé : M. DEBSKI

Le Président ouvre la séance à 10 h 30.

Lecture du PV de la dernière réunion ; il est approuvé à l'unanimité

MODIFICATION DE LA CHARTE :

Désormais les signataires de la charte, à jour de leurs règlements, se verront offrir un engagement gratuit à la NE, en classe BABY, PUPPY ou VETERAN.

Une cocarde, que le club fournira sur simple demande, pourra être utilisée par les signataires sur tous supports publicitaires.

PREPARATION NE :

Le règlement de la NE en général et du TAT en particulier devra être traduit en italien, allemand et anglais, afin que nos voisins sachent qu'ils peuvent désormais passer le TAT avec leur chien, car seule la frabo sera utilisée.

L'affiche est prête, il ne manque que les photos.

Virginie redéfinit les tâches de chacun ; approbation du Comité.

Un trophée « JACQUES CHARRIER » pour le meilleur lot d'élevage sera décerné cette année et remis en compétition à chaque NE.

Stéphanie présente les nouveautés qui seront vendues au stand (porte-clés lumineux et pochettes, ces dernières pouvant être personnalisées avec la photo du chien de son choix).

DELEGATIONS :

Le Président lit le courrier de Samantha ACRES qui propose sa candidature dans le Val de Loire en remplacement de M. DE MICHIEL.

Vote du Comité : 9 oui - 1 abstention.

Egalement un courrier venant de Polynésie d'une adhérente désirant y créer une nouvelle délégation. Le nombre de dobermann n'est pas suffisant pour cela, mais cette personne peut représenter le club dans cette contrée lointaine.

La délégation AQUITAINE est toujours vacante. Proposition de M. CRIERS ; le Président désire tout d'abord faire sa connaissance et en discuter de vive voix.

GRILLE DE SELECTION :

Une mise à jour a été effectuée et approuvée par l'ensemble du Bureau.

- 1) L'ADN avec filiation est obligatoire à tous les niveaux*
- 2) Les cotations 4 devront avoir obligatoirement du travail avec mordant (le pistage seul ne suffit pas)*
- 3) Les cotations 4 et les Champions devront avoir écho-cardio et holter.*

Ces modifications prennent effet dès la fin avril à la NE.

PROBLEMES DOBS BLANCS ET DOBS OC - QC :

Il est à noter que malgré la loi il y a en France des vétérinaires qui continuent de couper les oreilles.

La coupe de queue n'est pas interdite, elle est juste déconseillée. Mais cela pose un problème aux éleveurs qui ne peuvent prévoir à l'avance le goût des futurs acheteurs. Couper les queues à 3 mois est totalement à proscrire car cela engendre souffrances et complications pour le chiot.

Les dobs blancs ne peuvent être conseillés, ils n'ont pas de pedigree et sont des chiens sans pigmentation, des albinos donc des malades.

DIVERS :

Il faut faire plus de com. afin de faire connaître le dobermann et refaire des pubs dans des revues cynophiles, comme cela se faisait auparavant. Les revues comme THE DOBERMANN, DOBERMANN REVIEW ou TOUT CHIEN vont être contactées dans cette optique.

Richard informe le Comité qu'un utilisateur français, Hassen LARIBI, veut participer avec sa femelle FULL MOON DU TEMPLE DE KALI, à l'IDC de travail. Le Comité approuve, encourage et soutient cette belle initiative.

TESTEURS :

Nous avons 4 nouvelles candidatures de testeur ; après concertation le Comité passe aux votes :

<i>Nicolas HERBIN</i>	<i>unanimité</i>
<i>Béregère MOURAND</i>	<i>8 oui - 2 non</i>
<i>Franz BEJOTTES</i>	<i>7 oui - 3 non</i>
<i>Eric LEANDRY</i>	<i>3 oui - 7 non</i>

Nicolas HERBIN reprend immédiatement sa fonction

Béregère MOURAND et Franz BEJOTTES devront faire leurs assessorats

La candidature d'Eric LEANDRY sera étudiée ultérieurement.

Tous les sujets ayant été traités, le Président clôture la séance à 14 heures.

Le Président

Claude CALLEJON

La Secrétaire

Geneviève ALESSANDRA